

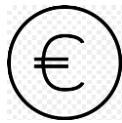











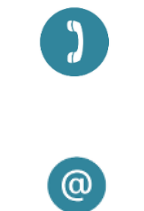


FORMATION PAR APPRENTISSAGE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE		
Niv. 4	BAC PRO	SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES 1 ^{ère} et/ou Terminale
	Prérequis	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 1 ^{ère} ou Terminale est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Une autonomie dans le travail scolaire et dans les périodes en milieu professionnel est une nécessité. Une motivation pour le secteur de la petite enfance, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et pour le service aux territoires. Un projet de métier en lien avec ces secteurs d'activités.
	Délai d'accès	Début de formation début Septembre. Pré-inscription sur RDV ou aux Portes Ouvertes. RDV validation du projet avec la Directrice adjointe. Prendre RDV auprès de notre secrétariat au 02 40 87 15 12.
	Tarif	Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Tarifs restauration au 01/09/23 : 6,29 € - Aide de 3 € par repas Pour toute information complémentaire sur le contrat d'apprentissage, la rémunération : https://metiersdenosterritoires.fr/
	Durée	Formation de 1350 h sur 2 ans 41 semaines en UFA sur 2 ans 53 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans L'apprenti a droit à 5 semaines de congés par an
	Lieux d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ● Structures petite enfance : crèche, halte-garderie, multi-accueil, école maternelle, ● Structure collective d'accueil pour personnes âgées, centre de convalescence, établissement hospitalier... ● Structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, ● Structures de loisirs et de tourisme : office de tourisme, centre culturel, bibliothèque municipale, musée, gîte rural... ● Associations spécialisées dans l'animation : centre de loisirs... ● Collectivités territoriales : mairie, communauté de communes, syndicats intercommunaux, CLIC... <p>La recherche de l'employeur par le candidat, est un premier pas vers l'apprentissage. Un stage complémentaire de 3 semaines est à effectuer dans une structure autre que celle du lieu d'apprentissage.</p>
	Objectifs	Le titulaire de ce Bac Pro SAPAT est chargé d'organiser et de gérer des activités de services aux personnes et aux territoires. Il doit pouvoir conduire des projets de services sur un territoire. Il a la capacité de communiquer et intervenir de façon adaptée auprès des différents publics. Aussi, il peut être amené à piloter une entreprise de service à la personne.
	Aptitudes	Relationnel – Politesse – Polyvalence – Autonomie - Organisation - Discrétion Patience - Bonne humeur - Attention

	<p>Contenu de formation</p>	<p>Modules généraux : MG1 : Construire son raisonnement autour du monde actuel MG 2 : Débattre à l'ère de la mondialisation MG 3 : Développer son identité culturelle MG 4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles</p> <p>Modules professionnels : MP 5 : Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité MP6 : Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire MP7 : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes MP8 : Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien MP9 : Animer un lieu de rencontres et d'échanges MP10 : Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale MP11 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</p>
	<p>Méthodes mobilisées</p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>
	<p>Modalité d'évaluation</p>	<p>Tests de positionnement et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via Ecole Directe et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille. Certification par un Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.</p>
	<p>Accessibilité</p>	<p>Nos formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Prendre contact avec notre référente handicap Mme Adeline BELLANGER - adeline.bellanger@cneap.fr</p>
	<p>Examen et Rupture de contrat</p>	<p>Taux de réussite en 2022 : 100 % (scolaire) Taux de rupture sèche en 2022 : 0 %</p>
	<p>Poursuite d'étude</p>	<p>Formation d'accompagnant éducatif petite enfance, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'accompagnant éducatif et social, de moniteur éducateur, d'éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, BTS SP3S - BTS DATR - BTS ESF - DUT carrière sanitaire et sociale</p>
	<p>Insertion professionnelle</p>	<p>Santé/Social - Petite enfance - Personnes âgées - Personne en situation de handicap - Collectivités territoriales - Animation/Loisirs - Tourisme Milieu associatif</p>
	<p>Contact</p>	<p>UFA du Lycée St Clair – Site de BLAIN Directrice Adjointe : Mme VINOT PREFONTAINE 3 Rue Jean XXIII 44130 BLAIN 02.40.87.15.12 blain@cneap.fr</p>